

Déplacer des conteneurs ou des caisses de canards vivants depuis l'intérieur du canardier jusqu'au camion de transport

Le représentant de l'entreprise

Bonjour, je m'appelle Gaëlle PAUTHIER, je suis conseillère avicole à la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire depuis 7 ans. Je suis basée à Angers.

L'entreprise et son domaine d'activité :

La France est le 1^{er} producteur européen de canard Barbarie. 6 canards sur 10 sont produits en Pays de la Loire, ce qui en fait une région leader.

Les canards barbaries sont élevés en bâtiments, sur des caillebotis plastiques ou bois. On produit généralement 3 à 4 lots par an. Les canards sont ensuite mis en caisses ou conteneurs par une équipe de ramasseurs, puis chargés sur un camion pour leur transport jusqu'au site d'abattage.

La problématique proposée par l'entreprise :

Les caillebotis ne sont pas conçus pour qu'un télescopique puisse rouler dessus pour saisir ou transporter des caisses et les conteneurs.

Si l'enlèvement est réalisé en caisses, celles-ci vont être transportées à l'intérieur du bâtiment par un diable puis chargé sur le camion par un élévateur plus ou moins "bricolé" par l'éleveur.

Si l'enlèvement est réalisé en conteneurs, ceux-ci sont posés sur une plateforme soit sur rail soit sur rouleaux, également bricolée par les éleveurs. Ce qui ne permet pas de s'approcher suffisamment près des canards.

Ces solutions posent globalement des problèmes de manutention, de pénibilité, des problèmes sanitaires puisque le matériel est parfois prêté entre élevages, de sécurité des hommes et des animaux. Ce qui peut potentiellement conduire à la dégradation de la qualité de viande.

Les objectifs et le déroulé de la mission :

Le solutionneur pourra proposer un système de manutention qui dans l'idéal serait mixte, pour les caisses et les conteneurs, qui soit fiable, sécuritaire, qui évite la pénibilité et qui surtout soit facilement nettoyable et désinfectable.

La Chambre Régionale d'Agriculture peut accompagner en proposant des élevages pilotes mais il faut savoir qu'actuellement la filière avicole subit l'influenza aviaire depuis 2 ans. En cas de 3^{ème} épisode cet hiver, les essais devraient être repoussés à l'été 2018.

Perspectives en cas de succès :

Si la solution trouvée n'est pas mixte, il sera possible de développer le système complémentaire.

Le marché pour le ou les système(s) développé(s) par le solutionneur retenu : les éleveurs de volailles, les organismes de production, les abattoirs ou encore les entreprises de ramassage.